# **SPECIAL AESH**







**RENTREE 2021** 

## GRÂCE AUX MOBILISATIONS ET AUX INTERVENTIONS DE LA FSU, NOUS AVONS OBTENU

#### Au niveau départemental :

- 620 AESH (avec des quotités supérieures à la moyenne académique)
- Affectations transmises avant les vacances des exceptions sont en attente de notifications MDA
- Mise en place de la fiche de visibilité
- Formations communes AESH/Enseignants (rentrée 2021)
- Procédure simplifiée pour le remboursement des déplacements entre 2 écoles sur une même journée

#### Au niveau Académique:

- 3395 AESH
- Plan de formation académique proposé cette année
- Quotités augmentées de 50% à 52% et de 70% à 72% et prise en compte des heures de fractionnement sur la quotité annuelle (de nouveaux avenants seront envoyés prochainement)

#### **Au niveau National:**

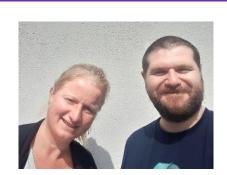
- 110 000 AESH
- Revalorisation salariale en fonction de l'ancienneté et d'une nouvelle grille indiciaire (visible sur la paie de novembre 2021)
- Autre sujets en cours de discussion (temps de travail des AESH, parcours professionnel, création d'un statut...)

### **ACTIONS A VENIR:**

23 septembre : Mobilisation Education Nationale 5 Octobre : Mobilisation Interprofessionnelle 19 octobre : Mobilisation nationale AESH

#### Contact:

Vos représentants AESH à la FSU28 sont **Arnaud et Sandrine** et vous tiennent régulièrement au courant des avancées et informations utiles sur le métier d'AESH! Si vous souhaitez recevoir ces informations, inscrivez vous en envoyant un mail à <u>fsu28@fsu.fr</u> (en mentionnant AESH dans l'objet du mail) **Permanence les jeudis après midi par mail ou au 02.37.21.15.32** 



### Pour adhérer :

1<sup>er</sup> degré (maternelle-élémentaire)

https://28.snuipp.fr/

Sur la page d'accueil



2<sup>nd</sup> degré (collège – Lycée)

http://orleans.snes.edu/

Adhérer au SNES-FSU

